

PROJET DÉCLICS !

Projet pour «Prévenir l'exploitation sexuelle des jeunes»

*Programme d'intervention en éducation à la sexualité pour prévenir
l'exploitation sexuelle auprès des jeunes de secondaire 02 et 03*



PAGE DE CRÉDIT DES ATELIERS ET DES OUTILS DIDACTIQUES



PROJET DÉCLICS! PRÉVENIR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES JEUNES.

AUTEURE

Jessica Landry, sexologue

STAGIAIRE EN SEXOLOGIE

Anne-Marie Boutin-Lagacé

COMITÉ DU PROJET DÉCLICS!

Véronique Duclos

Directrice à Tandem VSP, Ville de Montréal

Jessica Landry

Sexologue à Tandem VSP, Ville de Montréal

Le Projet Déclics! de Tandem VSP a été rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la sécurité publique du Québec.



CONCEPTION GRAPHIQUE

Véronique Pelletier



REMERCIEMENTS¹



La conception du Projet Déclics! a été possible grâce à la participation de plusieurs personnes que nous tenons à remercier. D'abord, un merci particulier à Monsieur Louis Bienvenue, directeur général de l'École secondaire Lucien-Pagé, qui a démontré son intérêt face au projet depuis ses débuts. Merci également à Mme Sylvie Dufour, directrice-adjointe de 3e secondaire qui s'est montrée disponible et qui a participé étroitement à la réalisation des ateliers en classe.

Merci également aux enseignants de secondaire 2 et 3, qui ont accueilli les ateliers du Projet Déclics! dans leurs classes et ce, en démontrant une belle collaboration et des encouragements très appréciés.

Nous voulons également remercier les organismes et services qui ont participé aux deux tables de discussions organisées dans le cadre du Projet Déclics! en vue de se faire une tête sur le phénomène de l'exploitation sexuelle. Merci au CAVAC, au PIAMP, à la CLÉS, au MCVI et au SPVM.

Un merci spécial, également, à notre stagiaire en sexologie, Anne-Marie Boutin-Lagacé, qui a animé plusieurs ateliers dans le cadre de son stage et qui a su bonifier le projet par ses commentaires constructifs.

Pour terminer, un merci tout spécial à l'École secondaire Lucien-Pagé, qui a accueillie le Projet Déclics! à bras grands ouverts à l'intérieur de ses murs. Sans cette précieuse collaboration, le projet n'aurait sans doute pas été le même.

Jessica Landry, sexologue

¹ Veuillez prendre note que l'utilisation du masculin a été employée afin d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination de genre et/ou de sexe.

TABLE DES MATIÈRES



Préambule.....	5
Projet Déclics!.....	5
Ateliers sexologiques créés dans le cadre d'un stage.....	5
Bottin de ressources.....	6
Une brochure concernant l'exploitation sexuelle.....	6
Les outils didactiques Déclics!.....	6
L'exploitation sexuelle.....	7
Pourquoi est-ce important de s'intéresser au phénomène d'exploitation sexuelle?.....	8
Public visé.....	9
Objectifs.....	9
Thèmes sélectionnés.....	12
Thème 1 : L'estime de soi.....	12
Thème 2 : L'affirmation de soi.....	12
Thème 3 : L'amour.....	12
Thème 4 : Les violences sexuelles.....	13
Thème 5 : L'exploitation sexuelle et ses ressources.....	13
Structure des rencontres.....	14





PRÉAMBULE

Veillez prendre note que l'utilisation du masculin a été employée afin d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination de genre et/ou de sexe.

PROJET DÉCLICS!

Le projet Déclics! vise à faire la prévention de l'exploitation sexuelle des adolescents de secondaire 2 et 3. Le projet a d'abord prit forme à la suite de la constatation d'un besoin des milieux scolaires face à l'exploitation sexuelle des jeunes. En résumé, le projet propose des pistes d'intervention ainsi que des moyens concrets de prévenir le phénomène de l'exploitation sexuelle des jeunes.

Ce projet est une initiative de Tandem Villeray Saint-Michel Parc-Extension (Tandem VSP) de Montréal.

Tandem est le Programme Montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Il vise à prévenir la criminalité par une approche communautaire, basée à la fois sur la prévention situationnelle et le développement social.²

Le projet fut réalisé par Jessica Landry, sexologue, sous la supervision de Véronique Duclos, directrice à Tandem VSP. Le projet complet comporte plusieurs volets:

- ▷ Une recension des écrits (la bibliographie est disponible à la fin du projet);
- ▷ Un bottin de ressources mentionnant les principaux organismes venant en aide à ceux qui sont affectés, de près ou de loin, par l'exploitation sexuelle;
- ▷ Une brochure concernant l'exploitation sexuelle
- ▷ Et finalement, la conception de ce programme d'intervention ainsi que d'outils didactiques en vue de prévenir l'exploitation sexuelle des jeunes de l'arrondissement de Villeray, St-Michel et Parc-Extension.

ATELIERS SEXOLOGIQUES CRÉÉS DANS LE CADRE D'UN STAGE

Dans le cadre d'un stage de fin de baccalauréat en sexologie, Anne-Marie Boutin Lagacé a créé 5 ateliers sur les bases de la sexualité. Ces ateliers s'adressent à des jeunes de secondaire 1.

Tous les ateliers créés dans le cadre de ce projet peuvent être adaptés à une clientèle dont l'âge varie entre 12 et 17 ans.



BOTTIN DE RESSOURCES

Une brève recension a été effectuée afin de ressortir quelques ressources qui agissent en prévention de l'exploitation sexuelle ou encore pour apporter de l'aide aux jeunes dans le besoin, simplement. Ce bottin est disponible à l'intérieur du projet, mais n'énumère pas toutes les ressources qui sont disponibles à Montréal. Ce bottin se veut une aide immédiate, mais incomplète, tant pour les victimes que pour les contrevenants.

UNE BROCHURE CONCERNANT L'EXPLOITATION SEXUELLE

La brochure élaborée dans le cadre du Projet Déclics! s'adresse à tout le personnel qui œuvre auprès de jeunes de niveau secondaire 2 et 3, dans les secteurs de l'éducation, du milieu communautaire, de la santé ou des services sociaux. Les objectifs de ce guide sont d'informer les intervenants, professionnels ou enseignants sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à Montréal et de les outiller face aux différentes manifestations de la problématique.

LES OUTILS DIDACTIQUES DÉCLICS!

Les outils didactiques Déclics! ont été réalisés en vue d'être utilisés par tous les intervenants, professionnels ou enseignants qui désirent aborder de façon éducative et préventive le phénomène de l'exploitation sexuelle. Ces outils peuvent être utilisés tels quels, sans requête de droits d'auteurs, mais la source principale doit toujours être mentionnée. Néanmoins, si les outils sont modifiés, la version finale doit faire référence à la source originale, soit celle du Projet Déclics! de Tandem VSP.

² Tiré du site Internet : <http://www.tandemvsp.ca/>. Consulté le 10 juin 2014.



L'EXPLOITATION SEXUELLE

Pour Le Courtois (2009)³, l'exploitation sexuelle est caractérisée par l'abus ou la tentative d'abus d'un état de vulnérabilité, d'utilisation de forces inégales ou d'abus de confiance à des fins sexuelles, en vue d'obtenir un avantage financier, social ou encore politique. De son côté, le Ministère de la Justice du Canada (s.d.)⁴ décrit l'exploitation sexuelle comme un acte d'abus envers un enfant ou un adolescent plus jeune et exercé en vue d'obtenir du sexe. Cette définition inclue les actes de prostitution, la pornographie et la production de matériel pornographique. Les victimes d'exploitation sexuelle peuvent être des enfants de tous âges, se situant entre l'enfance et l'adolescence. Plusieurs études font un pont entre les compétences personnelles et le risque d'être victimes d'exploitation sexuelle ou encore d'abuser sexuellement. Entre autres, les carences affectives, la victimisation sexuelle, la fugue et les problèmes de toxicomanie seraient des éléments pouvant favoriser l'entrée des jeunes dans la roue tournante de l'exploitation sexuelle.⁵ D'autre part, « une bonne estime de soi, un construit identitaire positif, un milieu familial sain, une influence positive des pairs, la faculté de demander et de recevoir de l'aide, un milieu de vie sécuritaire et la réussite scolaire et personnelle »⁶ sont tous des facteurs qui pourraient protéger les jeunes face au phénomène de l'exploitation sexuelle. Pour ce qui est des individus qui exploitent les enfants et/ou les adolescents, il peuvent être des membres de la famille, des amis, des étrangers et peuvent agir seuls ou à travers un réseau organisé.⁷ Les propriétaires d'agence d'escortes, les agents de sécurité travaillant pour un réseau d'exploitation sexuelle ou encore toutes personnes ayant un attachement officiel ou non à un réseau d'exploitation sexuelle peuvent être accusés de proxénétisme.⁸ L'exploitation sexuelle, comme le mentionne le ministère de la Justice du Canada (s.d.), peut revêtir plusieurs formes :

La violence sans contact peut inclure le fait de formuler des commentaires de nature sexuelle à l'enfant, d'exposer les parties intimes du corps, de s'adonner au voyeurisme, d'avoir une fixation sexuelle sur un vêtement ou une partie du corps d'un enfant, de leurrer un enfant, de faire des appels téléphoniques à caractère sexuels ou d'entreprendre une correspondance à caractère sexuel par Internet. La violence avec contact peut consister à faire participer un enfant à des attouchements ou à une pénétration dans les parties intimes à l'aide d'un doigt ou d'un objet.⁹

Aussi, il y a les raisons qui poussent un adolescent à entrer dans un réseau d'exploitation sexuelle. Bien que questionnables, ces raisons sont nombreuses : un sentiment de puissance, l'argent, la fierté, fuir la famille, être libre, un sentiment d'appartenance, avoir du plaisir, la popularité, etc.¹⁰

³ Le Courtois, S. (2009). Exploitation et abus sexuels par le personnel des Nations Unies: le cas de la MONUC. extrait de Bulletin du maintien de la paix, (93), 1-4.

⁴ Ministère de la justice du Canada. s.d. Violence ou exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : Fiche d'information du ministère de la justice du Canada. En ligne. Québec : Ministère de la justice du Canada, 21 p. <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/information_jeunes/sex_abu.pdf> Consulté le 3 juin 2014.

⁵ Sécurité publique Québec, Gouvernement du Québec, 2013. Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des adolescents : guide de présentation 2011-2014. En ligne. Québec : Sécurité publique Québec, <<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/information-partenaires-crimes/programmes-financement/exploitation-sexuelle-jeunes/guide-projets-2011-2014/10269.html>> . Consulté le 3 juin 2014.

⁶ Idem

⁷ Idem

⁸ Toupin, L. (2006). Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes ». Recherches féministes, 19(1), 153-176.

⁹ Ministère de la justice du Canada. s.d. Violence ou exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : Fiche d'information du ministère de la justice du Canada. En ligne. Québec : Ministère de la justice du Canada, 21 p. <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/information_jeunes/sex_abu.pdf> Consulté le 3 juin 2014.

¹⁰ Sureté du Québec, 2008. Exploitation sexuelle et gang de rue. En ligne. Québec : Sureté du Québec, <<http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/adolescents/capsules-info/exploitation-sexuelle-et-gangs-de-rue-sq.jsp>>. Consulté le 3 juin 2014.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE S'INTÉRESSER AU PHÉNOMÈNE D'EXPLOITATION SEXUELLE ?

À travers la société actuelle, il y a deux écoles de pensées : celle qui dit que l'industrie du sexe est légitime, nécessaire et celle qui dit qu'elle est inadmissible, immorale.¹¹ L'objectif de ce programme n'est pas de se positionner sur de tels points de vue, mais plutôt d'agir en sachant que plusieurs personnes impliquées dans cette industrie veulent en sortir, mais n'ont pas les moyens de le faire.¹² De plus, pour que le phénomène puisse se résorber, il est primordial, en premier lieu, de le comprendre et de savoir pourquoi il gagne en popularité.¹³ Ainsi, en sachant que l'exploitation sexuelle est certainement un phénomène important, il faut mentionner que ce dernier coûte plus de 15 milliards de dollars à la société canadienne à chaque année.¹⁴ Cela s'explique par les frais de recours à la justice, aux services sociaux, à l'éducation, à la santé, etc.¹⁵ Bien que ces dépenses puissent paraître superficielles par rapport aux impacts sur les jeunes à risque, elles témoignent certainement des besoins évidents quant à la prévention du phénomène de l'exploitation sexuelle. À Montréal, il y aurait entre 5 000 et 10 000 femmes impliquées dans l'industrie du sexe.¹⁶ En ce qui concerne les jeunes, il est d'autant plus important d'aborder le sujet de l'exploitation sexuelle, car les victimes de celle-ci demeurent plus souvent qu'autrement liées par le secret.¹⁷ Cela s'explique, entre autres, par l'âge qui les empêche d'avoir les connaissances nécessaires pour dénoncer, par un sentiment d'impuissance, une dépendance quelconque, la peur ou encore par des émotions contradictoires qui les font se sentir responsables, mais aussi en conflit.¹⁸ C'est donc assez de facteurs qui font en sorte que l'exploitation sexuelle est très peu dénoncée et qui supporte, à Montréal, plus de 420 lieux connus portant l'industrie du sexe.¹⁹ Cela entraîne donc une banalisation du phénomène ainsi qu'une industrie qui demeure toujours prospère à Montréal, mais également à travers l'ensemble du Québec.²⁰

¹¹ Agustín, L. M. (2005). New research directions: the cultural study of commercial sex. *Sexualities*, 8(5), 618-631.

¹² Szczepanik, G., C. Ismé et C. Boulebsol. (2014) Connaître les besoins des femmes qui ont vécu dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services : rapport sommaire. Montréal. Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 12 pages.

¹³ Agustín, L. M. (2005). New research directions: the cultural study of commercial sex. *Sexualities*, 8(5), 618-631

¹⁴ Ministère de la justice du Canada. s.d. Violence ou exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : Fiche d'information du ministère de la justice du Canada. En ligne. Québec : Ministère de la justice du Canada, 21 p. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/information_jeunes/sex_abu.pdf Consulté le 3 juin 2014.

¹⁵ Idem.

¹⁶ Szczepanik, G., C. Ismé et É. Grisé. (2014) Portrait de l'industrie du sexe au Québec : rapport sommaire. Montréal. Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 11 pages.

¹⁷ Ministère de la justice du Canada. s.d. Violence ou exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : Fiche d'information du ministère de la justice du Canada. En ligne. Québec : Ministère de la justice du Canada, 21 p. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/information_jeunes/sex_abu.pdf Consulté le 3 juin 2014

¹⁸ Idem.

¹⁹ Szczepanik, G., C. Ismé et É. Grisé. (2014) Portrait de l'industrie du sexe au Québec : rapport sommaire. Montréal. Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 11 pages.

²⁰ Idem.



PUBLIC VISÉ

Le projet Déclics! s'inscrit sous une optique de prévention, visant à outiller les jeunes face à l'exploitation sexuelle. Effectivement, le public visé est constitué de jeunes de secondaire 2 et 3, garçons ou filles. Le choix des activités ainsi que le contenu ont été adapté en fonction de l'âge des participants. Cinq ateliers sur la sexualité de base ont été ajoutés au projet. Ces ateliers sont destinés aux jeunes de secondaire 1.

OBJECTIFS

En ce qui concerne les objectifs du projet Déclics!, ils ont été formulés en fonction du but poursuivi par le programme. Or, voici les objectifs ciblés par le projet :

Objectif général : Prévenir l'exploitation sexuelle dans les écoles secondaires publiques de l'arrondissement Villeray, St-Michel et Parc-Extension.

Pour ce faire, 4 objectifs spécifiques ont été mis en place :

1. Outiller les jeunes face à la santé sexuelle à l'adolescence;
2. Intervenir auprès des victimes potentielles d'exploitation sexuelles;
3. Intervenir auprès des jeunes à risque d'exploiter sexuellement;
4. Outiller le personnel en matière d'exploitation sexuelle.

En ce qui concerne l'intervention auprès des jeunes, les objectifs généraux et spécifiques des rencontres ont été formulés en fonction du niveau de développement de ces derniers. Évidemment, ceux-ci ont été sélectionnés en suivant le principe de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes de Montréal.

NO DE LA RENCONTRE	THÈME DE LA RENCONTRE	TITRE DE L'ATELIER	OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET MOYENS
1	Estime de soi	L'estime de quoi?	La rencontre vise à amener les participants à découvrir les différentes composantes de l'estime de soi...	Les participants seront en mesure de/d'... Situer, suite à la complétion d'une auto-évaluation, leur niveau d'estime de soi. Définir, lors d'une série d'énoncés de type vrai ou faux, l'estime de soi. Énumérer, suite au visionnement de vidéos, les conséquences négatives des images véhiculées dans les médias en lien avec l'estime de soi.





2	Affirmation de soi	Qu'est-ce que t'as dit?	La rencontre vise à amener les participants à reconnaître l'importance de l'affirmation de soi...	<p>Les participants seront en mesure de/d'...</p> <p>Définir, dans leurs propres mots, l'affirmation de soi.</p> <p>Nommer, dans le cadre d'un brainstorming, au moins 3 avantages de l'affirmation de soi.</p> <p>Distinguer, par l'entremise d'un quizz, les 3 types d'affirmation de soi ainsi que ses mythes.</p>
3	Amour	Tu m'aimes-tu?	La rencontre vise à amener les participants à se familiariser avec les différentes composantes de l'amour au sein du couple...	<p>Les participants seront en mesure de/d'...</p> <p>Expliquer, à l'aide de l'élaboration d'une définition, ce qu'est l'amour.</p> <p>Identifier, lors de la construction d'un arbre, au moins trois des 8 principales composantes d'une relation amoureuse durable.</p> <p>Distinguer, à l'aide d'une bande dessinée, les 5 étapes de la séduction.</p>





4	Les violences sexuelles	J'te veux...mais toi, veux-tu?	La rencontre vise à amener les participants à déceler la présence de violences sexuelles dans les relations intimes...	<p>Les participants seront en mesure de/d'...</p> <p>Définir, lors d'un jeu vrai ou faux, les violences sexuelles.</p> <p>Exposer, lors de la résolution d'un mot caché, les conséquences des violences sexuelles sur les victimes.</p> <p>Suggérer, lors de la lecture de courriers du coeur, 3 éléments favorisant la diminution des violences sexuelles.</p>
5	L'exploitation sexuelle et ses ressources (2 heures)	J'ai besoin d'aide...	La rencontre vise à amener les participants à connaître les ressources disponibles dans le cadre de l'exploitation sexuelle.	<p>Les participants seront en mesure de/d'...</p> <p>Définir au moins deux définitions différentes de l'exploitation sexuelle.</p> <p>Résumer la mission de chaque service/organisme présent.</p> <p>Lister les ressources disponibles pour les victimes et les contrevenants.</p>





THÈMES SÉLECTIONNÉS

En vue de l'atteinte de l'objectif général du Projet Déclics!, cinq thèmes d'ateliers ont été sélectionnés. C'est suite à une recension des écrits et en respectant le niveau de développement des adolescents que ceux-ci ont été sélectionnés. Alors, voici les six thèmes des ateliers :

THÈME 1: L'ESTIME DE SOI

L'estime de soi s'applique à travers trois sphères différentes de l'individu. D'abord, au niveau comportemental, l'estime de soi augmente nos capacités à agir et puise sa force à travers nos succès. Ensuite, au niveau cognitif, elle est influencée par le regard que nous avons de nous-même, mais également par celui des autres. Enfin, elle est présente du côté émotif, car elle dicte l'humeur et vice versa, notre humeur est souvent dictée par l'estime que nous avons de nous-même. Les propos précédents, tenus par André, 2005, nous fait comprendre à quel point l'estime de soi a une grande influence dans nos vies.²¹ Bien-sûr, c'est un facteur de protection en soi, mais cela entraîne aussi la capacité de l'adolescent à se forger une identité positive. Enfin, leur réussite scolaire et personnelle sera favorisée, en raison de l'estime positive qu'ils ont d'eux même.

THÈME 2: L'AFFIRMATION DE SOI

Par affirmation de soi, nous entendons la capacité de notre clientèle à faire valoir ses opinions en vue d'obtenir le respect des autres, de se respecter soi-même et d'éviter les situations qui pourraient les embarrasser. De plus, l'affirmation de soi amène un mieux-être dans toutes relations, autant intimes qu'interpersonnelles.²² De ce fait, il est nécessaire de les outiller face à cela puisque c'est une aptitude qui s'avère nécessaire pour contrer l'exploitation sexuelle. Aussi, en étant capable de s'affirmer, ils seront d'autant plus en mesure d'aller chercher de l'aide en cas de besoin. Ainsi, cela entraînera un milieu de vie qui sera plus sécuritaire pour eux.

THÈME 3: L'AMOUR

L'adolescence est une période de nouveautés. C'est au cours de ces précieuses années que la plupart des individus expérimentent ses premiers amours, ses premières relations amoureuses et ses premières relations sexuelles. Or, l'amour devient un point tournant tout au long de ces années de découvertes. Par amour, on entend ici un comportement de tendresse et d'affection envers quelqu'un; l'inclinaison d'une personne pour une autre; le caractère passionnel et sexuel de l'attraction des partenaires (Larousse, 2008). Néanmoins, la définition de l'amour ne semble pas aussi limpide pour tous les adolescents. De ce fait, en mettant en lumière la définition de l'amour, l'adolescent pourra déceler les aspects négatifs de sa relation amoureuse et s'éveiller quant à la signification de celle-ci.

²¹ André, C. (2005). L'estime de soi. Recherche en soins infirmiers, (3), 26-30.

²² Fanget, Frédéric et Bernard Rouchouse, 2007, L'affirmation de soi : une méthode de thérapie, Paris : Éditions Odile-Jacob, 361 p.





THÈME 4 : LES VIOLENCES SEXUELLES

Établir des relations, quelles qu'elles soient avec les autres, ce n'est pas toujours simple. Lorsqu'en plus, on y ajoute la sexualité, cela devient d'autant plus complexe. Quelques fois, lorsque tout cela tourne mal, on en vient à parler de violences sexuelles. Malheureusement, ce thème revient trop souvent dans le quotidien des adolescents. Par contre, il faut parfois se questionner à savoir ce que sont les violences sexuelles? Par violences sexuelles, on entend toutes les violences détenant un caractère sexuel, étant ou non réprimées par nos lois; ce qui lie tous ces types de violence est la contrainte physique ou morale qui entraîne la soumission sexuelle d'un individu; dans toutes les situations, le consentement de la victime a été obtenu sous une contrainte plus ou moins forte, est absent, nié ou encore, non valable (Lavoie et al. 2007). En outillant les jeunes sur le sujet, l'intervenant travaille à améliorer la faculté de l'adolescent à demander de l'aide, ainsi qu'à en recevoir. L'intervenant travaille aussi à donner le pouvoir aux adolescents en donnant une définition limpide du consentement sexuel.

THÈME 5 : L'EXPLOITATION SEXUELLE ET SES RESSOURCES

Comme mentionné précédemment, l'exploitation sexuelle revêt plusieurs formes. De ce fait, de nombreuses dispositions judiciaires ont été mises en place afin de pallier au phénomène. Actuellement, il y a plus d'une dizaine d'infractions qui peuvent être reliées à l'exploitation sexuelle. Néanmoins, une notion primaire lorsque l'on parle du phénomène est la notion de consentement. Lorsqu'il est question d'exploitation de l'individu, le consentement n'est valide que si la personne a 18 ans et plus. Par exemple, si elle est appelée à prendre part à la prostitution ou la pornographie, elle doit être majeure.²³ Par contre, d'autres mesures légales ont été prises afin de protéger les mineures, puisque l'exploitation sexuelle n'est pas toujours aussi facile à définir. Or, les enfants de moins de 12 ans ne peuvent, en aucun cas, donner un consentement valide en matière de sexualité.²⁴ Évidemment, plusieurs lois régissent la période se situant entre ces deux âges. De ce fait, la loi peut devenir un allié lorsqu'il est question d'exploitation sexuelle chez la victime ou encore un adversaire lorsque l'on parle de contrevenant. Or, les victimes ainsi que les contrevenants entrent dans un processus judiciaire complexe qui nécessitent plusieurs connaissances, mais également un lot de ressources. Par contre, en étant sensibilisés à la problématique, les jeunes qui sont touchés de près ou de loin par l'exploitation sexuelle seront davantage en mesure de demander l'aide nécessaire et de lister les ressources disponibles, outre le Service de police.

²³ Ministère de la justice du Canada. 2013. L'âge de consentement aux activités sexuelles. En ligne. Québec : Gouvernement du Canada, 21 p. <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/clp/faq.html> Consulté le 18 juin 2014

²⁴ Idem



STRUCTURE DES RENCONTRES

Au total, le programme d'intervention élaboré à l'intérieur du cadre du Projet Déclics! dure 7 heures. Les quatre premières rencontres, soit celles portant les thèmes de l'estime de soi, l'affirmation de soi, l'amour et les violences sexuelles durent respectivement une heure et quinze minutes. Pour la dernière rencontre, soit celle portant sur l'exploitation sexuelle et ses ressources, elle est d'une durée de deux heures.

Chaque rencontre peut être dispensée indépendamment des autres rencontres. De plus, même s'il est conseillé que les rencontres suivent l'ordre proposé, il est possible de les inverser. Par contre, il faut noter que celles-ci sont dans un ordre qui fait en sorte que certaines notions ne sont pas reprises, car vues pendant la rencontre précédente.

Les 5 ateliers sur les bases de la sexualité totalisent 6 heures, soit 75 minutes par atelier. Ces ateliers n'ont pas tous été dispensés devant des groupes classes, certains ajustements peuvent être nécessaires.